

5.12.2018

A8-0385/2

Amendement 2

Klaus Buchner

au nom du groupe Verts/ALE

Rapport

Alojz Peterle

Accord de partenariat stratégique UE-Japon (résolution)
(2018/0122M(NLE))

A8-0385/2018

Proposition de résolution

Paragraphe 9

Proposition de résolution

9. appuie les efforts entrepris par les Nations unies en vue de la suppression progressive de la peine capitale; invite l'Union à entamer un dialogue avec le gouvernement japonais en vue d'un moratoire sur la peine capitale, puis de son abolition éventuelle;

Amendement

9. ***condamne le maintien de la peine de mort comme sanction légale au Japon ainsi que les exécutions sans que les détenus aient été prévenus; souligne que le Comité des Nations unies contre la torture a critiqué cette pratique en raison des tensions psychologiques qu'elle impose aux détenus et à leur famille;*** appuie les efforts entrepris par les Nations unies en vue de la suppression progressive de la peine capitale; invite l'Union à entamer un dialogue avec le gouvernement japonais en vue d'un moratoire sur la peine capitale, puis de son abolition éventuelle;

Or. en